

- VU** le code général de la fonction publique ;
- VU** le décret n° 2006-1760 du 23 Décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;
- VU** le décret 2016-580 du 11 Mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique d'Etat ;
- VU** le message de la DGRH C1-1 fixant les possibilités d'inscription au tableau d'avancement au grade d'Adjoint Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur Principal 2ème Classe au titre de l'année 2022 ;

## **ARRETE**

**Article 1er.** - Les fonctionnaires ci-après désignés sont inscrits au tableau d'avancement au grade **d'Adjoint Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur «Principal 2ème Classe»** au titre de l'année 2022 (14 possibilités) :

### **Au 1<sup>er</sup> Septembre 2022 :**

N° 1	FAJARDO	Magalie	Université LIMOGES.
N° 2	DECELLE	Laëtitia	Clg. Maryse Bastié NANTIAT.
N° 3	DOUDET	Mary line	Université de LIMOGES.
N° 4	BREDOUX	Julie	Détachement.
N° 5	BARUTEL	Sylvie	Lycée Georges Cabanis BRIVE.
N° 6	NAUDET	Amandine	Rectorat de LIMOGES.
N° 7	GERMAIN	Nathalie	LP Antoine de St Exupéry LIMOGES.
N° 8	GAUTHIER	Iris	LP Marcel Pagnol LIMOGES.
N° 9	GERAUD	Tiphaine	Clg. Anna de Noailles LARCHE.
N° 10	MEZZONE	Claire	Université LIMOGES.
N° 11	DENIS	Sylvia	Université LIMOGES.
N° 12	URLI	Laëtitia	Université LIMOGES.
N° 13	ZEKRAOUI	Alexandra	Université LIMOGES.
N° 14	GUICHON	Marion	Clg. Georges Clémenceau TULLE.

**Article 2.-** Le Secrétaire Général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LIMOGES, le 08 juillet 2022

Pour la Rectrice et par délégation,  
la responsable de la division des personnels  
administratifs et d'encadrement



Nathalie MASSOT